



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 30 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente mai à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 25 mai 2024, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	14

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur LEPORTIER, Madame LANGLAIS.

Absents excusés : Monsieur BLAIZOT a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
Monsieur GODEL, Madame TERRIER, Monsieur BENOIST, Madame LENOEL

Absents : Monsieur COISEL

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

24-051 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLEGE QUINTEFEUILLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'équipage de voile de la section sportive du collège Quintefeuille sis à Courseulles-sur-Mer, a été qualifié aux championnats de France d'UNSS qui se dérouleront du 3 au 6 juin 2024 à Brest.

Considérant que parmi cet équipage composé de cinq élèves, une élève est domiciliée à Bernières-sur-Mer. La commune propose de verser une subvention à hauteur de 50% des dépenses afférentes à cette dernière, soit 50% de 1/5^{ème} de la location du minibus (33€) et 50% du coût d'hébergement par enfant (81€), soit un total de 114€.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

VALIDE l'octroi d'une subvention exceptionnelle au collège de Quintefeuille d'un montant de 114€ pour contribuer au financement de la participation de l'équipage de voile de la section sportive aux championnats de France d'UNSS à Brest.

VOTE : POUR : 14

Pour extrait conforme
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

